C A N A D A

COUR SUPÉRIEURE

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE CHICOUTIMI

No : 150-05-003502-087

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU

QUÉBEC

requérant

C.

DANY PICHÉ

intimé

INTERROGATOIRE APRÈS DÉFENSE DE LA PART DU REQUÉRANT

LE 19 FÉVRIER 2009

TÉMOIN : DANY PICHÉ

COMPARUTIONS :

Me STÉPHANIE LISA ROBERTS Me LEANDRO ISAI STEINMANDER procureurs du requérant

V/d: Métis 3-1

Me DANIEL CÔTÉ procureur de l'intimé V/d : CD-202

M. Jean-René Tremblay Représentant de l'Association

Piché Olivier Benoit

sténographes officiels

400, boul. Jean-Lesage, bureau 240, Québec, Qc G1K 8W1 tél. : 418 648-1199 Télécopieur : 418 648-8985

| 1 | | |
|---|--|-------|
| | 150-05-003502-087 | |
| | 19 février 2009 | - 2 - |
| | | |
| | INDEX | |
| | | |
| | DANY PICHÉ | |
| | Interrogé (Me Steinmander et Me Roberts) | 3 |
| | | |
| | LISTE DES PIÈCES | |
| | PG-1: Carte | . 30 |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

150-05-003502-087 DANY PICHÉ Requérant 19 février 2009 - 3 -Int. 1 8 H 20 - DÉBUT DE L'INTERROGATOIRE 2 3 L'an deux mille neuf, le dix-neuvième jour du mois 5 de février, a comparu : M. DANY PICHÉ; 6 7 LEQUEL, après avoir affirmé solennellement de dire 8 la vérité, dépose et dit : LE STÉNOGRAPHE : 9 10 Q. Alors, monsieur, je peux avoir votre nom, s'il 11 vous plaît? 12 Dany Piché. R. 13 Votre adresse? Q. 14 521, rue des Bains, Saint-Honoré. R. 15 Fonction, occupation? Ο. 16 Je suis propriétaire d'une entreprise, frigoriste. 17 Merci. 0. 18 INTERROGÉ PAR Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 19 procureur du requérant : 20 Monsieur Piché, votre date de naissance, c'est Q. le...? 21 22 R. Huit (8) janvier soixante-seize (76). 23 Janvier soixante-seize (76). Q. 24 Bonjour. Je m'appelle Leandro Steinmander, c'est 25 pour les fins de l'enregistrement.

| | 150 | -05-003502-087 DANY PICHÉ |
|----|--|---|
| | 19 | Requérant février 2009 Int 4 - |
| | | |
| 1 | R. | Oui. |
| 2 | Q. | Nous sommes ici dans le cadre d'un litige |
| 3 | | concernant un emplacement ou un camp de chasse |
| 4 | R. | Oui. |
| 5 | Q. | situé dans une partie non divisée du Canton de |
| 6 | 6 Chastelain, Lac François | |
| 7 | R. | Hum hum. |
| 8 | Q. | et dont les coordonnées sont plus amplement |
| 9 | | décrites au paragraphe 3 de notre requête en |
| 10 | éviction. Je représente le Procureur général d | |
| 11 | Québec au droit du ministère des Ressource | |
| 12 | naturelles et de la Faune. Monsieur Piché, vou | |
| 13 | | avez contesté cette procédure |
| 14 | R. | Oui. |
| 15 | Q. | au moyen d'une défense qui, essentiellement, |
| 16 | | allègue que vous êtes là dans l'exercice d'un |
| 17 | | droit |
| 18 | R. | Hum hum. |
| 19 | Q. | dans l'exercice de vos droits ancestraux, plus |
| 20 | particulièrement métis. Est-ce que vous ave | |
| 21 | | quelque chose à ajouter à cette |
| 22 | R. | Non. |
| 23 | Q. | défense? Parfait. Vous êtes né en janvier |
| 24 | | soixante-seize (76) et vous l'avez dit à monsieur |
| 25 | | le sténographe, répétez-moi le lieu de naissance? |
| | | |

| 150-05-003502-087 | DANY PICHÉ |
|-------------------|------------|
| | Requérant |
| 10 fármion 2000 | T ~ + |

1 | R. | Le lieu de naissance, c'était à Canton Tremblay.

- 2 Q. Canton Tremblay. Quel...
- 3 R. Chicoutimi.
- 4 Q. O.K. Vous êtes né à Chicoutimi?
- 5 R. Oui, à Chicoutimi.
- 6 Q. O.K. Et vous résidez actuellement à Chicoutimi?
- 7 R. Saint-Honoré. C'est en banlieue de Chicoutimi.
- 8 Q. Saint-Honoré au nord? Saint-Honoré, près de Saint-David-de-Falardeau?
- 10 R. Oui, exactement.
- 11 Q. O.K. Votre enfance, vous l'avez passé où?
- 12 R. C'était à Valin, à Canton Tremblay, c'est sur le
- bord de la Rivière Saguenay, entre Saint-Fulgence
- 14 et Chicoutimi.
- 15 Q. Entre Saint-Fulgence et Chicoutimi Nord?
- 16 R. Oui, exactement.
- 17 Q. O.K. Comment s'appelle ce...?
- 18 R. Valin.
- 19 | Q. | Valin?
- 20 R. Oui.
- 21 Q. Et c'est là le lieu de résidence de vos parents?
- 22 R. Oui.
- 23 | Q. | Et vous avez toujours habité là jusqu'à ce que
- vous avez quitté le domicile des parents?
- 25 R. Exactement.

Piché Olivier Benoit

- 5 -

| ı | | | | |
|----|--------------------------|---|--|--|
| | 150 | -05-003502-087 DANY PICHÉ | | |
| | 19 | Requérant février 2009 Int 6 - | | |
| | | | | |
| 1 | Q. | O.K. Alors, de Valin, vous êtes allé vous | | |
| 2 | | installer tout de suite à | | |
| 3 | R. | À Saint-Honoré. | | |
| 4 | Q. | à Saint-Honoré? | | |
| 5 | R. | R. Oui. | | |
| 6 | Q. O.K. Êtes-vous marié? | | | |
| 7 | R. | Non, conjoint de fait. | | |
| 8 | Q. | O.K. Avez-vous des enfants? | | |
| 9 | R. | Oui, deux (2). | | |
| 10 | Q. | Deux (2) enfants. | | |
| 11 | R. | Deux (2). | | |
| 12 | Q. | De quel âge? | | |
| 13 | R. | Huit (8) ans puis six (6) ans. | | |
| 14 | Q. | Parfait. Et dites-moi, votre père, c'est bien | | |
| 15 | Marcel Piché? | | | |
| 16 | R. | Oui. | | |
| 17 | Q. | Q. Et quelle est la profession de monsieur Marcel | | |
| 18 | | Piché? | | |
| 19 | R. | Il était livreur de liqueurs chez Pepsi, c'est | | |
| 20 | | un il était sur la livraison. | | |
| 21 | Q. | Et son lieu de travail, c'était où? Quand il | | |
| 22 | | allait chercher la marchandise à distribuer, | | |
| | | | | |

Où est-ce qu'il allait la distribuer ou...?

Où est-ce qu'il allait la prendre pour ensuite la

23

24

25

c'était où?

| 150 | -05-003502-087 DANY PICHÉ | |
|-----|--|--|
| 19 | Requérant février 2009 Int 7 - | |
| | | |
| | distribuer? | |
| R. | Il allait la prendre sur la bâtisse à côté ici, | |
| | là, 1800, Talbot. | |
| Q. | À Chicoutimi? | |
| R. | Oui. | |
| Q. | O.K. C'était un distributeur autorisé de la? | |
| R. | Non, il était employé par la compagnie, avec les | |
| | camions de la compagnie, il n'avait pas sa | |
| | propre | |
| Q. | O.K. Il était à salaire? | |
| R. | Oui, exactement. | |
| Q. | Était-il syndiqué? | |
| R. | Oui. | |
| Q. | Est-ce que madame Lise Boudreau, votre mère, avait | |
| | une profession? | |
| R. | Oui. Ma mère était infirmière, puis quand je suis | |
| | venu au monde, elle a arrêté sa profession pour | |
| | m'élever. | |
| Q. | O.K. Avez-vous des frères et soeurs? | |
| R. | Un frère. | |
| Q. | Plus âgé? | |
| R. | Plus jeune. | |
| Q. | Plus jeune. O.K. Et peut-être que vous vous | |
| | souvenez, peut-être qu'on vous en a parlé, les | |
| 1 | | |

parents de Marcel Piché, Lucien et Marie-Louise...

Piché Olivier Benoit

| 150 | -05-003502-087 DANY PICHÉ | |
|--|---|--|
| 19 | Requérant février 2009 Int 8 - | |
| | | |
| R. | Oui. | |
| Q. | est-ce que vous savez d'où est-ce qu'ils | |
| | étaient originaires? | |
| R. | De Valin, mon grand-père, puis | |
| Q. | O.K. | |
| R. | R ma grand-mère, de Saint-Fulgence. | |
| Q. | Parfait. Leur occupation? | |
| R. | Mon grand-père avait des camions de sable, il | |
| | avait de la machinerie pour de l'excavation, puis | |
| | ma grand-mère, elle, elle était à la maison. | |
| Q. | O.K. Quand le grand-père avait de la machinerie, | |
| | est-ce qu'il faisait l'excavation lui-même ou | |
| R. | Oui. | |
| Q. | il était concessionnaire de? | |
| R. | Non non non, il faisait de l'excavation avec | |
| | ses garçons. | |
| Q. Entrepreneur en excavation? | | |
| R. | . Oui. | |
| Q. | Est-ce que Marcel Piché en a fait un métier aussi? | |
| R. | Non. Il n'a jamais travaillé avec son père. | |
| Q. | O.K. Et plus loin que ça, j'imagine que vous | |
| | n'avez pas de souvenir? | |
| R. | Oui. | |
| 4 Q. Racontez-moi. | | |
| R. Bien, les souvenirs que j'ai, plus loin que mon | | |
| | 19 R. Q. R. | |

19 février 2009

1

2

3

4

5

6

7

8

grand-père, mon arrière-grand-père Henri, lui, il habitait à côté de chez mes parents, il vivait, mettons, à trois (3) maisons de mes parents. Lui, il avait... -- bien, je l'ai connu à la retraite, il était tout le temps à la maison -- lui, il avait des chevaux, j'ai des souvenirs d'aller avec lui dans ses écuries pour aller soigner ses chevaux puis faire des promenades.

- 9 Q. Est-ce qu'on parle, là, de monsieur Honoré Piché?
- 10 R. Oui, exactement.
- 11 Q. Vous dites Henri Piché?
- 12 R. Oui, on l'appelait Henri.
- 13 Q. Le père de Lucien?
- 14 R. Exactement.
- 15 | O. | Et vous l'avez connu?
- 16 R. Oui.
- 17 Q. O.K. Et savez-vous d'où est-ce qu'il était natif?
- 18 R. Lui, non, plus loin que ça... natif, non, je ne
- 19 sais pas d'où est-ce que lui venait.
- 20 | Q. | Et pourquoi il avait des chevaux?
- 21 R. Lui, c'était pour la promenade puis pour aller sur
- 22 ses terres à bois puis pour cultiver ses champs.
- 23 Q. O.K. Est-ce qu'il y a une différence entre la
- 24 terre à bois et les champs?
- 25 R. Ah bien, lui, il avait des champs pour nourrir ses

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

24

25

| 150- | -05-003502-087 DANY PICHÉ |
|------|---|
| 19 f | Requérant Tévrier 2009 Int 11 - |
| | |
| R. | Oui. Ça, c'était la femme à mon |
| | arrière-grand-père. |
| Q. | Exact. Et Blanche Blackburn, d'après le tableau |
| | que vous nous avez fourni aujourd'hui, se marie |
| | avec Henri, que je le vois dans le tableau, nommé |
| | Honoré |
| R. | Hum hum. |
| Q. | en mil neuf cent vingt-trois (1923), à |
| | Saint à Chicoutimi |
| R. | Oui. |
| Q. | Nord? Et comment vous avez appris qu'elle |
| | était Métisse? |
| R. | Ça, c'est mon père puis mon grand-père qui m'en |
| | ont toujours parlé, que ma grand-mère descendait |
| | de l'Indien, avait une descendance indienne, mon |
| | arrière-grand-mère. |
| Q. | Que l'arrière-grand-mère avait de la descendance |
| | indienne? |
| R. | Oui. Puis ça, depuis qu'on est jeune, mon père me |
| | l'a toujours dit : «On a de la descendance |
| | indienne, ton arrière-grand-mère, sa lignée, |
| | c'était des Indiens.» Ça, je l'ai tout le temps |
| | su. |

Et ceux qui n'étaient pas des Indiens, qu'est-ce

Piché Olivier Benoit

qu'ils étaient?

150-05-003502-087

DANY PICHÉ Requérant Int.

19 février 2009

- 12 -

- 1 | R. | Ceux qui... votre question veut dire...?
- 2 Q. Honoré Piché, Henri Piché a marié quelqu'un qui avait de la descendance indienne?
- 4 R. Oui.

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

R.

- 5 | Q. | Lui, il était quoi?
- 6 R. Il était blanc.
- 7 Q. O.K. Et vous personnellement, qu'est-ce qui vous 8 fait dire que vous êtes un Métis?

Bien, c'est dans mes agissements. Moi, je suis quelqu'un qui aime le bois, que j'ai besoin du bois, je ne suis pas capable rester en ville, mes... aussitôt que je n'ai rien à faire, je me cherche de quoi par rapport à aller dans la nature. J'ai tout le temps eu des camps. Depuis qu'on est jeune que moi puis mes amis d'enfance du voisinage, on a tout le temps tout le temps eu un camp dans le bois, ça, depuis qu'on a l'âge que nos parents nous laissent aller... bien, malgré qu'à six (6) ans, on avait un camp à vingt (20) pieds de la maison. Après ça, ça a éloigné jusqu'au temps que... on a tout le temps eu un camp, tout le temps tout le temps, moi, Marc puis Jean-François un petit peu plus tard, parce que moi puis Marc, on était voisin bien proche, puis ça a été des... on jouait

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

R.

justement à ça, là, on va se faire un camp d'indien, puis c'était tout le temps des tentes en branches d'épinette, puis ça a tout le temps été de même, puis là, bien encore aujourd'hui, on a un camp ensemble, puis j'ai besoin du bois. La pêche, manger du poisson frais, il n'y a rien de meilleur, puis c'est ça, moi, je suis tout le temps dans le bois.

Q. Qui vous a appris à aller dans le bois?

Bien, mes grands-parents puis mes parents, parce que mes grands-parents ont tout le temps eu des chalets aussi sur leur terre à bois, parce qu'eux autres avaient des terres à bois, puis mon grand-père bûchait, puis il y avait des camps sur le bord de la Rivière Valin...

O. Hum hum.

... ça fait qu'on allait bûcher, puis on allait à la pêche, puis c'était sur le bord de sa rivière. Puis après ça, bien mon père, lui, du plus bas souvenir que je me souviens, il va à la chasse. Lui, ça fait trente-cinq (35) ans qu'il va à la chasse, puis à toutes les années, il part trois (3) semaines à la chasse, puis quand j'ai eu l'âge d'y aller, mettons vers sept (7), huit (8) ans, là, j'ai commencé à y aller avec, puis il m'a tout

2425

| 150-05-003502-087 | DANY PICHÉ |
|-------------------|------------|
| | Requérant |
| 19 fázriar 2009 | Tn+ |

19 février 2009 Int. - 14 -

montré, là, comment mettre des collets, comment écouter, puis les places, les bons endroits pour la chasse, ça a tout le temps fait partie de moi,

- 5 Q. Est-ce que vous avez, comme monsieur Perron, fait une excursion professionnelle dans l'ouest canadien...
- 8 R. Non. Non.

4

- 9 Q. ... ou aller...?
- 10 | R. | Moi, j'ai tout le temps resté ici.
- 11 Q. Vous avez toujours resté ici?

puis... c'est ça.

- 12 R. Oui. Oui.
- 13 Q. O.K. Vous étiez des amis d'enfance?
- 14 | R. | Oui.
- 15 Q. Vous et Marc plus, puis...
- 16 R. Oui, plus jeune, parce que Marc, il restait
 17 vraiment à côté de chez moi, puis nos parents
- 18 étaient des amis, ça fait qu'on...
- 19 Q. O.K.
- 20 R. ... a commencé à se connaître, mettons, dès l'âge
- de deux (2), trois (3) ans, puis ça a grandi comme
- 22 ça. Jean-François Perron, lui, il était plus à
- 23 Chicoutimi Nord, ça fait que c'est plus quand on
- 24 a commencé l'école, vers sept (7), huit (8) ans,
- neuf (9) ans, dans ce coin-là qu'on a commencé

19 février 2009

- 15 -

1 à...

- 2 Q. O.K. Et les territoires où votre grand-père et 3 votre père vous apprennent les rudiments de la 4 chasse, de la pêche...
- 5 Oui. R.
- 6 Q. ... est-ce que c'est autour de Saint-Fulgence? 7 C'est au...
- 8 R. Bien, mon grand-père, oui, parce que lui, il avait 9 des terres à bois sur le long de la Rivière Valin. 10 Ça fait que lui, ses terres étaient là, ça fait 11 que c'est là que j'allais à la pêche avec mon 12 grand-père, mais tandis que mon père, lui, il n'a 13 jamais eu de terrain, ça a tout le temps été des 14 camps qui se faisaient un peu partout, qu'on 15 allait...
- Comme des abris... des abris sommaires? 16 0.
- 17 Oui, exactement. R.
- 18 O.K. Est-ce qu'il est arrivé à votre père de Q. 19 mettre un bail un de ses abris ou demander un 20 permis?
- 21 Non. R.
- Non? 22 0.
- 23 Non. Il a déjà essayé, mais il n'a jamais été R. 24 capable avoir de permis, ça fait qu'il a tout le 25 temps eu des camps «squatter».

- 16 -

- O.K. Pourquoi vous avez choisi, avec monsieur 1 Q. 2 Perron et avec Bouchard, le secteur du Canton de 3 Chastelain?
- 4 R. Parce que c'est un endroit qui est assez proche de 5 la maison, c'est à trente-cinq (35) minutes, puis 6 c'est un coin paradis, qu'il n'y avait personne 7 dans les alentours.
- 8 Il n'y avait pas un monsieur...? Q.
- 9 Claude Desmeules? R.
- 10 Ο. O.K.
- Lui, il est à peut-être, je te dirais, trois (3), 11 12 quatre (4) kilomètres de nous, là, ça fait que 13 c'est quand même une bonne distance, puis lui, 14 Claude, bien lui, c'est justement lui que mon père
- 15 va à la chasse avec depuis trente-cinq (35) ans.
- 16 C'est lui qui a fait le lien avec la famille? 0.
- 17 Oui, c'est ça. C'est ça. R.
- 18 O.K. Q.
- 19 Ça fait que lui, je le connais depuis que je suis R. 20 au monde.
- 21 Puis lui, il a un permis? Il est à...? 0.
- 22 Oui. Là, lui, bien là, c'est à cause que lui puis R. 23 mon père, ils ont tout le temps eu des camps, tu 24 sais, un peu partout, puis ils les faisaient 25 brûler, le Ministère les mettait en feu. Donc là,

19 février 2009

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

- 17 -

troisième, Claude du décidé au bout a d'abandonner, il a baissé les bras, puis il s'est trouvé une place avec un permis. Ca fait que là, là, présentement mon père, il va à la chasse avec Claude dans ce coin-là. Puis moi, j'aime bien la motoneige, je me promenais dans le coin au chalet à Claude, puis j'ai arrivé sur cet endroit-là, qui une place dans un creux de montagne magnifique, ça fait que j'ai amené Jean-François puis Marc avec moi, puis on a décidé de se construire là.

12 Q. Jean-François nous disait hier que : «En le construisant, on était quand même conscient qu'on prenait...

15 R. Un risque, oui.

16 Q. ... qu'on prenait un risque concernant la légalité
17 de la chose»?

18 R. Oui.

19 Q. Pourquoi vous l'avez fait?

20 R. Parce que si on ne l'aurait pas fait, on n'en aurait jamais eu.

Q. Et maintenant, moi, je vous ramène à cette amitié d'enfance, tout d'abord avec Marc, ensuite avec monsieur Jean-François...

25 R. Oui.

| | 150 | -05-003502-087 DANY PICHÉ | | |
|---|--|--|--|--|
| | 19 | Requérant février 2009 Int 18 - | | |
| | | | | |
| 1 | Q. | Perron. Dans vos discussions, il était | | |
| 2 | | question à un moment donné d'identité métisse? | | |
| 3 | R. | Hum hum. | | |
| 4 | Q. | Est-ce qu'il était question d'identité métisse | | |
| 5 | | dans vos discussions? Enfants, adolescents, est-ce | | |
| 6 | que vous utilisiez le terme métis? | | | |
| 7 | R. | Oui. | | |
| 8 | Q. | Q. Vous l'utilisiez? | | |
| 9 | R. | R. Oui. Étant plus jeune, moi puis Marc bien moi | | |
| 10 | surtout, quand on s'amusait, on s'amusait à ça, on | | | |
| 11 | | disait qu'on était des Indiens, des Métis, ça fait | | |
| 12 | | qu'on allait se construire un camp qui nous | | |
| 13 | | représentait. Ça fait que quand on allait dans le | | |
| 14 | bois, on se faisait tout le temps bien, plus | | | |
| 15 | | jeune, là, je parle, là | | |
| 16 | Q. | Oui. | | |
| 17 | R. | parce que ça, c'était tout le temps des on | | |
| 18 | | disait qu'on allait se faire un camp en tente | | |
| 19 | | d'indien. Mais ça, ça a tout le temps été quand on | | |
| 20 | était jeune. Mais plus tard, au moment où est- | | | |
| 21 | que moi, Jean-François puis Marc, on a bâti le | | | |
| 22 | camp, je savais que j'étais Métis, mais on n'a pas | | | |
| 23 | | dit qu'on faisait le camp en conséquence qu'on | | |
| était Métis. On a pris notre droit, pour al | | était Métis. On a pris notre droit, pour aller à | | |
| 25 | | la chasse puis à la pêche, de se construire là, | | |

mais ce n'était pas en considération d'être Métis parce qu'à ce moment-là, on n'était pas trop au courant de ça, là, de la communauté, puis le droit qu'on pouvait avoir. Ça fait qu'on l'a pris pareil, on a décidé de le prendre pareil, puis quand on a su qu'il y avait une association qui se formait, on a adhéré...

Int.

8 Q. O.K.

1

2

3

4

5

6

7

- 9 R. ... pour pousser nos droits, puis s'unir ensemble.
- 10 Q. O.K. Et je vous ai parlé du sujet de l'identité
 11 métisse, vous, vos amis dans votre enfance, est-ce
 12 qu'il était question de cela dans les réunions de

13 famille?

- 14 R. Dans les réunions de famille, non, on n'en a 15 jamais parlé dans les réunions de famille.
- Non. Est-ce que Marcel ou... Marcel Piché ou Lise
 Boudreau, votre mère, vous en ont... à part...
 parce qu'il y a quelqu'un qui vous a mentionné que
 Blanche Blackburn...
- Didnesse Blacks
- 20 R. Oui.
- 21 Q. ... était Métisse?
- 22 R. Oui. Ça, c'est mon père puis ma père qui m'en ont parlé plus jeune.
- Q. O.K. Est-ce que ça a changé quelque chose à votre vie d'apprendre ça?

19 février 2009

- 20 -

- R. Que j'étais Métis? Bien, ça a confirmé pourquoi j'avais... j'aimais tant le bois, puis... c'est ce que ça a changé dans ma vie, là, ça m'a donné une identité, puis ça m'a montré que ça n'arrivait pas de n'importe où, aimer le bois comme ça, j'avais de la descendance, puis ça partait de ma famille, on aime ça. C'est ce que ça m'a apporté.
- Q. Est-ce que ça vous a donné, à l'époque... -j'imagine que vous étiez enfant quand vous l'avez
 appris?...
- 11 R. Oui.

R.

- 12 Q. ... -- est-ce que ça vous a donné à l'époque une identité, comme vous dites, nouvelle ou...?
 - Nouvelle, non. Non, ça... bien, je l'ai su très jeune, ça fait que ce n'est pas de quoi qui m'a brusqué, parce qu'en... -- comment je pourrais bien dire ça? -- en l'ayant su jeune, ça a comme fait partie de moi, puis ça n'a jamais rien changé dans ma vie, là, j'ai tout le temps su que j'étais Métis, puis ça n'a pas fait de changement dramatique parce que je ne l'ai pas su, mettons, à quatorze (14) ans, quinze (15) ans, ça n'a pas fait un genre de changement d'identité. Moi, j'ai parti dans cette branche-là, puis ça a tout le temps fait partie de moi, là.

| 150-05-003502-087 | DANY PICHÉ |
|-------------------|------------|
| | Requérant |
| 19 février 2009 | Int |

Tévrier 2009 Int. - 21 -

| 1 | Q. | «J'ai toujours su que j'étais Métis», ça veut |
|---|----|--|
| 2 | | dire : «J'ai toujours su que j'étais descendant de |
| 3 | | Blanche Blackburn»? |

- 4 R. Oui, exactement, des Indiens. J'avais une branche lignée indienne, métisse.
- O.K. Votre père a pu vous raconter que les Métis étaient traités d'une façon... d'une mauvaise façon?
- 9 R. Non, il ne m'a jamais parlé négatif de Métis, il
 10 ne m'a jamais dit, mettons, tout ce qu'ils ont pu
 11 subir, ça, je n'ai rien entendu là-dessus.
- 12 Q. Et du côté de votre mère?
- 13 | R. | Oui?
- 14 Q. Est-ce qu'elle vous en a parlé?
- 15 R. Non plus.
- 16 Q. Ni l'un, ni l'autre?
- 17 R. Non.
- 18 Q. O.K. Et Lucien Piché, c'est le grand-père que vous avez connu?
- 20 R. Oui.
- 21 Q. Est-ce qu'il se disait lui-même Métis?
- 22 R. Non. À vrai dire, mon grand-père, ce n'est pas
 23 quelqu'un qui parle beaucoup, j'ai... mon
 24 grand-père, les seules places que j'ai pu me
 25 rapprocher de lui, c'est en allant à la pêche puis

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

en allant à des rodéos. Parce que lui, c'est un amateur de rodéo, taureaux sauvages, puis ces affaires-là, ça, c'est les seuls moments que je passais avec mon grand-père, c'est à ces deux (2) moments-là, puis dire que se confier, je... non, mon grand-père, c'était quelqu'un de très renfermé, puis il ne parlait pas vraiment de ça. C'est plus avec mon père que j'ai parlé de ça.

Int.

- Q. Vous, dans votre vie à Saint-Fulgence, à Saint-Honoré, est-ce que vous avez, à un quelconque moment, remarqué qu'il y avait une différence entre les Métis et les gens qui ne sont pas Métis?
- 14 R. ...
- 15 Q. Je vais vous donner des indices. Par exemple,
 16 est-ce que les gens métis s'habillaient de façon
 17 différente que les autres?
- 18 R. Moi, je n'ai pas remarqué ça, non. Je ne peux pas... non.
- 20 Q. Ou, par exemple, les gens métis avaient tendance 21 à habiter dans le village, dans un secteur en 22 particulier?
- 23 R. Non, c'était pas mal mixte.
- Q. O.K. Et si vous dites : «C'était pas mal mixte», ça veut dire que ce qui est mixte, c'est qu'on

150-05-003502-087 DANY PICHÉ Requérant

19 février 2009 Int.

1 | mélange deux (2) choses différentes, n'est-ce pas?

2 R. Oui.

4

5

6

7

8

3 Q. Où est-ce que vous voyez cette différence?

R. Où est-ce que je vois la différence? Bien, c'est sûr que plus jeune, on s'en parlait, qui était Métis, qui n'était pas Métis, mais ce n'était pas le sujet de conversation principal, mais on savait quand même un peu qui l'était, qui ne l'était pas.

9 Q. De quelle façon?

10 R. Bien, en se parlant, parce qu'en étant plus jeune,
11 on savait qui qui avait de la descendance, on
12 posait des questions, puis on était curieux, ça
13 fait qu'on a toujours su pareil qui l'était, qui
14 ne l'était pas, mais ça n'a jamais fait de...

15 O. Alors...

16 | R. | ... différence en...

17 Q. ... celui qui l'était, c'était celui qui avait une ascendance?

19 R. Oui, c'est ça, une descendance indienne.

20 Q. O.K. Et est-ce que vos parents fréquentaient l'église?

22 R. Hum hum.

23 Q. Et vous?

24 R. Oui. C'est sûr que ça n'a pas été fort dans ma 25 jeunesse. Peut-être plus jeune, j'ai des souvenirs

Piché Olivier Benoit

- 23 -

que j'allais à l'église, peut-être pas tous les dimanches, mais j'y allais de temps en temps. La messe de minuit (0 h), ça, on y allait à toutes les années. Mais l'église, non, je n'ai pas de gros souvenir d'église; je sais qu'on y allait, j'ai des souvenirs, mais c'est loin.

- 7 Q. Votre père, à part son appartenance au syndicat, 8 est-ce qu'il était membre d'une quelconque autre 9 organisation?
- 10 R. Mmmm...
- 11 Q. Les Chevaliers de Colomb?
- 12 R. Oui.
- Q. Ah oui? Les... je ne sais pas, un groupe de bénévoles?
- 15 R. Non.
- 16 | O. | Il était Chevalier de Colomb?
- 17 R. Oui.
- 18 | Q. | Est-ce qu'il vous a amené?
- 19 R. Non.
- 20 Q. Non. Vous, vous ne l'êtes pas?
- 21 R. Non.
- 22 Q. Avez-vous été membre de quelque chose autre que la
- communauté métisse?
- 24 R. Non. Jamais.
- 25 Q. Non. Et madame Lise Boudreau, votre mère, est-ce

Piché Olivier Benoit

- 24 -

| 150-05-003502-087 | DANY PICHÉ |
|-------------------|------------|
| | Requérant |
| 19 fávriar 2009 | Tnt |

qu'elle était membre d'une association...

- 2 R. Non.
- 3 Q. ... d'un cercle?
- 4 R. Non.
- 5 Q. Non. O.K. Comment vous savez que Marcel Piché 6 était membre des Chevaliers de Colomb?
- 7 R. Parce qu'il m'en a déjà parlé.
- 8 Q. Qu'est-ce qu'il disait de ses activités?
- 9 R. Qu'il ne pouvait rien dire!
- 10 Q. O.K.! Et qu'est-ce que vous avez pu observer de ses activités?
- 12 R. Je n'ai rien pu observer.
- 13 Q. C'était vraiment très secret?
- 14 R. Oui. S'il y a du monde des Chevaliers qui
- venaient, ils descendaient au sous-sol, puis
- 16 c'était défendu de descendre une marche.
- 17 Q. Ah oui! Et vous, répétez-moi le travail que vous
- 18 exercez maintenant?
- 19 R. Là, je travaille aux Celliers de la Vieille Garde,
- 20 c'est une entreprise qu'on a fondée, moi et
- Jean-François, et un autre associé. Moi, je suis
- 22 frigoriste, je travaille en réfrigération...
- 23 Q. Hum hum.
- 24 R. ... c'est un cours que j'ai suivi à l'école puis

que j'applique maintenant; en plus de diriger

Piché Olivier Benoit

- 25 -

| 150-05-003502-087 | DANY | PICHÉ |
|-------------------|-------|-------|
| | Requé | érant |
| 10 66 | T +- | |

1 l'entreprise, je fais de la réfrigération.

- 2 Q. Alors, parlez-moi de votre éducation. Vous avez
- 3 complété le primaire à Saint-Fulgence ou à
- Saint-Honoré?
- 5 R. À Chicoutimi Nord.
- 6 Q. À Chicoutimi Nord?
- 7 R. Oui.
- 8 Q. Le primaire?
- 9 R. Oui.
- 10 Q. O.K. Et ensuite, le secondaire?
- 11 R. Le secondaire, à Chicoutimi Nord aussi,
- 12 Charles-Gravel, Polyvalente Charles-Gravel au
- 13 secondaire, à Chicoutimi Nord aussi.
- 14 Q. O.K.
- 15 R. Ensuite de ça, j'ai fait un DEP en réfrigération,
- 16 diplôme d'études professionnelles en
- 17 | réfrigération. Puis ensuite, j'ai un DEP aussi
- 18 | soudeur monteur.
- 19 Q. Avez-vous vos cartes de la construction?
- 20 R. Je les avais, mais vu que je n'ai pas assez fait
- 21 d'heures, j'ai perdu mes cartes.
- 22 Q. O.K. Avec votre formation en réfrigération...
- 23 R. Oui.
- 24 Q. ... vous l'appliquez maintenant dans une
- 25 entreprise où vous êtes actionnaire?

Piché Olivier Benoit

- 26 -

| | 150 | DANY PICHÉ |
|----|-----|--|
| | 19 | Requérant février 2009 Int 27 - |
| | | |
| 1 | R. | Oui. |
| 2 | Q. | O.K. Vous n'êtes pas nombreux? |
| 3 | R. | ••• |
| 4 | Q. | Vous n'êtes pas nombreux? |
| 5 | R. | Nombreux, à travailler pour l'entreprise? |
| 6 | Q. | Oui. |
| 7 | R. | On est maintenant dix (10), dix (10) employés. |
| 8 | Q. | Vous êtes dix (10). Et je sais déjà qu'il y a deux |
| 9 | | (2) qui se disent Métis? |
| 10 | R. | Oui. |
| 11 | Q. | Est-ce qu'il y en a d'autres? |
| 12 | R. | Probablement, sauf que je n'ai jamais posé la |
| 13 | | question aux autres. |
| 14 | Q. | Qu'est-ce qui vous fait dire «probablement»? |
| 15 | R. | Bien, parce que c'est tout du monde qui aime le |
| 16 | | bois, c'est tout du monde qui aime monter avec |
| 17 | | nous autres au chalet, c'est tout du monde qui |
| 18 | | aime la pêche, la chasse. |
| 19 | Q. | C'est une condition d'embauche? |
| 20 | R. | Ça fait bien. |
| 21 | Q. | Ça fait bien la |
| 22 | R. | Ça fait bien, parce que les rencontres d'employés |
| 23 | | puis de compagnie, on peut faire ça au chalet, ça |
| 24 | | fait que ça nous donne une occasion d'aller à la |
| 25 | | pêche, puis de parler de compagnie. |

```
150-05-003502-087
                                DANY PICHÉ
                                Requérant
     19 février 2009
                                                        - 28 -
                                Int.
 1
          Au chalet en litige?
     Q.
    R.
          Pardon?
 3
          Au chalet qui est en litige?
     Q.
 4
     R.
          Oui, exactement.
 5
          Ah bon. Vous me disiez «probablement, c'est parce
 6
          qu'ils
                   aiment
                           ces activités-là»,
                                                    mais
 7
          pourrait-il qu'ils soient non Métis et qu'ils
 8
          aiment...
 9
          Oui.
     R.
10
          ... ces activités-là?
11
          Ça se pourrait pour eux.
     R.
12
          Ça se pourrait? O.K. Pouvez-vous prendre un crayon
     Q.
13
          couleur et marquer l'emplacement du chalet?
14
     R.
          L'emplacement du chalet?
15
          Oui. Lac François.
     Ο.
16
          Ce serait là. J'aurais dû le mettre en une autre
17
          couleur, hein?
18
          Me DANIEL CÔTÉ
19
          procureur de l'intimé :
20
          Peut-être un peu plus gros.
21
          Me LEANDRO ISAI STEINMANDER
22
          procureur du requérant :
23
          Oui.
24
          Oui, mais c'est un petit chalet!
     R.
25
          Faites un X.
```

```
150-05-003502-087
                                DANY PICHÉ
                                Requérant
     19 février 2009
                                                        - 29 -
                                Int.
          Un X.
 1
    R.
     Q.
          Grand de un centimètre au moins. O.K. Alors, le
 3
          témoin, il utilise la couleur bleue.
          O11i.
 4
    R.
 5
          Et...
     Ο.
          Me DANIEL CÔTÉ
 6
 7
          procureur de l'intimé :
 8
          Comme c'est dans le même dossier que Jean-François
 9
          Perron...
          Me LEANDRO ISAI STEINMANDER
10
11
          procureur du requérant :
12
          Oui.
          Me DANIEL CÔTÉ
13
          procureur de l'intimé :
14
           ... ce sera la carte PG-2 ou...?
15
          Me STÉPHANIE LISA ROBERTS
16
17
          procureure du requérant :
18
          Non, on va prendre des cartes distinctes.
19
          Me LEANDRO ISAI STEINMANDER
20
          procureur du requérant :
21
          Une numérotation par individu.
          Me DANIEL CÔTÉ
22
23
          procureur de l'intimé :
24
          Ah, O.K.
25
```

150-05-003502-087 DANY PICHÉ Requérant 19 février 2009 - 30 -Int. Me STÉPHANIE LISA ROBERTS procureure du requérant : Parce qu'on va la joindre à l'interrogatoire individuel de chacun, donc... Me DANIEL CÔTÉ procureur de l'intimé : O.K. Me STÉPHANIE LISA ROBERTS procureure du requérant : ... j'ai fait faire des copies. Me DANIEL CÔTÉ procureur de l'intimé : O.K. Me STÉPHANIE LISA ROBERTS procureure du requérant : C'est PG-1 partout. Me LEANDRO ISAI STEINMANDER procureur du requérant : Ça va? On est tous sur la même longueur d'onde?

1

2

3

5

6

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

PIÈCE PG-1 PRODUITE

- - - - -

Alors, avec la même couleur, montrez-moi comment, sur la carte... même si on ne peut pas tout retracer, sur la carte, comment vous vous rendez

| 150-05-003502-087 19 février 2009 | DANY PICHÉ Requérant Int. |
|--------------------------------------|---------------------------------|
| ı au chalet | |

- 1 au chalet.
- 2 Par où est-ce qu'on passe pour se rendre? R.
- 3 Q. Oui.
- Attends un peu, je vais partir à l'envers. Oui, R.
- 5 là, ça arrête là. Nous autres, on part comme ça...
- 6 -- je le dessine au complet en bleu?
- 7 Oui. Et ce chemin qui sort de la carte, il va Q.
- 8 amener finalement où? C'est où le point...
- 9 Tci? R.
- 10 ... le point de départ?
- 11 Le point de départ, ça se trouve à être dans le
- chemin du Valinouët. 12
- 13 O.K. Mais vous partez de quel village ou de quelle Q.
- 14 ville?
- 15 De Falardeau. R.
- 16 De Saint-Honoré? De Saint... 0.
- 17 Oui, Saint-Honoré, on monte à Falardeau, puis R. 18 on...
- 19 Parfait. Et vous, vous l'avez bâti en quelle Q.
- 20 année, ce chalet?
- 21 Quelle année? Ça doit être deux mille deux (2002), R.
- deux mille trois (2003), je crois. 22
- 23 O.K. Et en deux mille six (2006), commencent pour
- 24 la première fois les problèmes avec le Ministère?
- 25 Oui, exactement. R.

- 31 -

| 150-05-003502-087 | DANY PICHÉ |
|-------------------|------------|
| | Requérant |
| 19 février 2009 | Int. |

- Ou deux mille cinq (2005)? 1 Q.
- 2 ... Oui, dans ce coin-là. Je ne peux pas dire la R.
- 3 date exacte, mais la première lettre qu'on a eue,
- oui, c'est au mois de mars. C'était-tu deux mille
- 5 cing (2005) ou deux mille...?
- Attendez un instant. 6 Q.
- 7 Mars, avril, je crois, là. R.
- 8 Ça se peut-tu que c'est soit en deux mille cinq Q.
- 9 (2005)? Parce vous êtes membre, que vous
- 10 personnellement, Dany Piché, depuis juillet deux
- 11 mille cinq (2005) de la communauté métisse.
- Ο.Κ. 12 R.
- 13 Est-ce que le «membership» arrive avant ou après? Q.
- 14 R.
- 15 Juillet deux mille cinq (2005), l'été deux mille Q.
- 16 cinq (2005)?
- 17 Je crois qu'on a adhéré après. R.
- 18 O.K. Vous avez pris la carte après? Q.
- 19 R. Oui.
- 20 Selon notre procédure, c'est seulement... ah, oui Q.
- 21 oui oui : «Le quatorze (14) avril deux mille cinq
- 22 (2005)...
- 23 C'est ça. R.
- 24 ... le Ministre a constaté la présence Q. sur
- 25 l'emplacement d'un chalet de bois».

- 32 -

- 33 -

- Exactement. C'était dans le coin de la pêche, là. 1 R.
- 2 Avril deux mille cinq (2005)... Q.
- 3 R. O11i.
- ... les fonctionnaires arrivent et, en juillet 4 Q. 5 deux mille cinq (2005), vous devenez membre de la 6 communauté métisse, et Marc va devenir membre en 7 décembre. Et on a appris que... non, on ne l'a pas 8 appris, on ne sait pas quand est-ce que monsieur 9 Perron est devenu membre, on a...
- 10 R. C'est suite à Marc, là, c'est moi qui l'ai pris, 11 parce que Marc, Jean-François est venu après, la 12 date, je ne peux pas vous dire.
- O.K. Est-ce que ce qui a déclenché le contact avec 13 Q. 14 communauté métisse, c'est la visite des 15 fonctionnaires?
- 16 Oui, parce que si on voulait défendre nos droits, R. 17 il fallait être un groupe et non un individu.
- 18 O.K. Comment est-ce que vous Q. avez appris 19 l'existence de la communauté métisse?
- 20 R. C'était bouche à oreille, Internet commençait à en 21 parler, on voyait un peu média, puis Claude... 22 Claude nous en parlait aussi, lui qui est un petit 23 peu plus haut, au Lac Trompe ici, là.
- 24 Desmeules? Q.
- 25 Claude Desmeules, exactement. R.

150-05-003502-087 DANY PICHÉ Requérant 19 février 2009 Int.

- 1 Q. | Et lui, il est à bail, là?
- 2 R. Oui.
- 3 Q. O.K.
- 4 R. Lui, il est à bail, mais alentour, il y a d'autres 5 petits camps aussi pour la chasse, qu'il a mis...
- 6 placardé Métis aussi.
- Q. O.K. Et qu'est-ce que ça représente pour vous maintenant d'être membre de la communauté métisse en termes pratiques? Par exemple, deux mille huit (2008), l'année qui s'est achevée récemment...
- 11 R. Oui.
- 12 Q. ... combien de fois vous avez assisté à des réunions?
- 14 R. L'année deux mille huit (2008), aucune.
- 15 Q. C'est l'entreprise qui prend trop de temps?
- 16 R. Exactement, c'est...
- 17 Q. Vous avez des jeunes enfants?
- 18 R. Oui, deux (2).
- 19 Q. Et... allez-y.
- 20 R. Non, c'est beau.
- Q. Et deux mille huit (2008), ça n'a pas été
 possible, racontez-moi auparavant, si... depuis
 l'adhésion jusqu'à... deux mille huit (2008), on
 sait que ça n'a pas été possible, jusqu'à deux

mille sept (2007) inclusivement, combien de fois

Piché Olivier Benoit

- 34 -

- 35 -

- avez participé à des activités 1 de la vous 2 communauté métisse, de l'Association?
- 3 R. Deux (2) fois, c'était des rencontres à l'Hôtel 4 Le Montagnais, qu'ils parlaient de tout ça un petit peu, mais je n'ai pas été à d'autres 5 6 rencontres que ça.
- 7 Q. O.K. De quoi on parlait? Ne me dites pas qu'il 8 fallait... qu'ils allaient au sous-sol et qu'on ne 9 pouvait pas... qu'on ne peut pas en parler.
- 10 R. Bien, ils parlaient... ils parlaient...
- 11 Ne me dites pas avec des détails, mais le thème, Q. 12 le thème de la discussion, le thème des présentations, ça a été quoi? 13
- 14 Bien, ils parlaient de monsieur Corneau, ce qui R. 15 s'en venait pour ça.
- 16 La cause Corneau? 0.
- 17 Oui, exactement. Des informations là-dessus, R. 18 comment ça allait, comment ça procédait, c'était 19 quoi les dates, comment ça allait en Cour, puis un 20 peu tout ça, là.
- 21 0. O.K. Et c'est à ces occasions-là que vous avez vu 22 pour la première fois Jean-René Tremblay ici 23 présent, monsieur Tremblay?
- 24 Oui. R.
- 25 O.K. Donc, si ça a été par Internet, si ça a été Q.

- 36 -

bouche à oreille, est-ce que... en assistant à ces 1 2 réunions de la communauté métisse, vous 3 reconnaissiez des visages ou bien c'était une 4 réunion où vous ne connaissiez personne, à part 5 vos amis, à part vos amis qui sont...?

- 6 R. Et Claude, et c'est sûr que j'en connaissais un... 7 bien, un peu. Tu sais, il y a des visages qui ne 8 m'étaient pas inconnus, mais dire que
- jе 9 connaissais... non, je ne connaissais pas tout le
- 10 monde, ça, c'est sûr.
- 11 Q. Pas tout le monde, mais est-ce que vous 12 connaissiez quelqu'un de... étiez-vous lié
- 13 d'amitié avec quelques-unes de ces personnes-là?
- 14 À part monsieur Desmeules...
- 15 R. Oui.
- 16 ... à part les deux (2) autres défendeurs dans 0.
- 17 votre dossier...
- 18 Oui. R.
- 19 est-ce que vous connaissiez d'autres Q. . . . 20 personnes?
- 21 R. Bien, des amis, non.
- O.K. Donc, c'est un peu une réunion de gens qui 22
- 23 ont la même cause...
- 24 Exact. R.
- 25 ... les mêmes objectifs...

| i | 1 | |
|----|---|--|
| | 150-05-003502-087 DANY PICHÉ Requérant | |
| | 19 | février 2009 Int 37 - |
| | | |
| 1 | R. | Oui. |
| 2 | Q. | et qui se rencontrent autour de cette |
| 3 | | objectif-là, c'est ça qui les a réunis? |
| 4 | R. | Oui. |
| 5 | Q. | Et comment vous qualifieriez cet objectif-là? |
| 6 | | Quel est le but? |
| 7 | R. | C'est d'obtenir nos droits, d'avoir un emplacement |
| 8 | | pour aller pratiquer notre chasse et notre pêche. |
| 9 | Q. | O.K. Est-ce que vous avez été membre d'un autre |
| 10 | | organisme défendeur des droits ancestraux |
| 11 | | auparavant? |
| 12 | R. | Non. |
| 13 | Q. | L'Alliance autochtone du Québec, pour vous, c'est |
| 14 | | comme les Chevaliers de Colomb |
| 15 | R. | Exactement. |
| 16 | Q. | vous ne savez rien? |
| 17 | | O.K. là, je vais faire une petite interruption |
| 18 | R. | Oui. |
| 19 | Q. | s'il vous plaît. |
| 20 | | |
| 21 | | BRÈVE SUSPENSION |
| 22 | | |
| 23 | | Me LEANDRO ISAI STEINMANDER |
| 24 | | procureur du requérant : |
| 25 | Q. | Je ne vous ai pas demandé si vos parents, eux, ils |
| | | |

```
150-05-003502-087
                                DANY PICHÉ
                                Requérant
     19 février 2009
                                                        - 38 -
                                Int.
          étaient membres de la communauté métisse du
 1
 2
          Domaine-du-Roy?
 3
    R.
          Mon père, oui.
          O.K. Votre père, oui. Votre mère, non?
 4
     Q.
 5
          Si elle fait... si elle a sa carte de membre, puis
     R.
          si elle fait partie de la communauté en tant que
 6
 7
          membre...
 8
     Q.
          Oui.
 9
     R.
          ... non.
          Va-t-elle le devenir?
10
     Ο.
11
          Il faudrait lui poser la question.
     R.
          Me STÉPHANIE LISA ROBERTS
12
13
          procureure du requérant :
14
          Puis votre père, est-ce qu'il a un camp...
     Q.
15
     R.
          Non.
16
          ... actuellement? Non?
     0.
17
    R.
          Non.
18
          0.K.
    Q.
19
    R.
          Il a des caches.
20
          Des caches?
     0.
21
          Oui.
     R.
22
          Est-ce qu'il a été affiché?
     Q.
23
          Oui. Lui puis Claude Desmeules, son compagnon de
    R.
24
          chasse...
25
          Ah, O.K. Mais, c'est-à-dire, est-ce qu'ils ont...
     Q.
```

| | 150 | -05-003502-087 DANY PICHÉ Requérant |
|-----|-----|--|
| | 19 | février 2009 Int 39 - |
| | | |
| 1 | | quand je parle d'affichés par le Ministère, est-ce |
| 2 | | qu'ils ont eu un avis quelconque? |
| 3 | R. | Non, pas encore. |
| 4 | Q. | O.K. Mais il partage des caches avec monsieur |
| 5 | | Desmeules? |
| 6 | R. | Exactement. |
| 7 | | Me LEANDRO ISAI STEINMANDER |
| 8 | | procureur du requérant : |
| 9 | Q. | Mais il a un chalet partagé avec monsieur |
| 10 | | Desmeules qui est à bail? |
| 11 | R. | Non. |
| 12 | Q. | Ah non? Ah, je pensais |
| 13 | R. | Le chalet est à Claude Desmeules avec le bail, les |
| 14 | | caches alentour, c'est mon père et Claude. |
| 15 | Q. | Voilà. O.K. Alors, Claude et votre père sont |
| 16 | | membres de la Communauté métisse aussi? |
| 17 | R. | Oui. |
| 18 | Q. | Dites-moi, vous avez entendu parler du certificat |
| 19 | | bleu classe B de la Communauté métisse? |
| 20 | R. | Oui. |
| 21 | Q. | Est-ce que vous l'avez? |
| 22 | R. | Présentement, non. |
| 23 | Q. | Je veux dire, pas sur vous, mais vous l'avez déjà |
| 24 | | reçu? |
| 0.5 | _ | |

Non, pas encore.

| ı | | | |
|----|------------------------------|---|--|
| | 150-05-003502-087 DANY PICHÉ | | |
| | 19 | Requérant février 2009 Int 40 - | |
| | | | |
| 1 | Q. | O.K. Et est-ce qu'il y a eu un problème pour | |
| 2 | | fournir la généalogie seulement aujourd'hui? | |
| 3 | | Est-ce qu'il y a une raison pour l'avoir fourni | |
| 4 | | seulement aujourd'hui? C'était | |
| 5 | R. | Oui, c'était raison monétaire. | |
| 6 | Q. | O.K. | |
| 7 | R. | Là, vu que je passais aujourd'hui, je n'ai pas eu | |
| 8 | | le choix. | |
| 9 | Q. | O.K. De toute façon, ça a confirmé ce qu'on avait | |
| 10 | | dit sur | |
| 11 | R. | Exactement. | |
| 12 | Q. | ce qu'on vous avait dit dans l'enfance? | |
| 13 | | D'accord. Alors, je vous remercie beaucoup. | |
| 14 | R. | Ça fait plaisir. | |
| 15 | Q. | On vous remercie beaucoup. Merci de vous être | |
| 16 | | déplacé. | |
| 17 | R. | Ça me fait plaisir. | |
| 18 | | Me STÉPHANIE LISA ROBERTS | |
| 19 | | procureure du requérant : | |
| 20 | | Merci. | |
| 21 | R. | Ça fait plaisir. | |
| 22 | | | |
| 23 | | ET LE DÉPOSANT NE DIT PLUS RIEN | |

ET LE DÉPOSANT NE DIT PLUS RIEN 9 H 05 - FIN DE L'INTERROGATOIRE

150-05-003502-087

DANY PICHÉ Requérant Int.

19 février 2009

- 41 -

Je, soussigné, MICHEL OLIVIER, sténographe officiel, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de la preuve et des témoignages en cette cause prise au moyen de la sténotypie, le tout conformément à la Loi.

7

8

9

10 MICHEL OLIVIER, s.o.

11

MO/ch (090219-DP-LISM)